

Bourses d'Excellence GARANCE Mécénat : top départ pour les candidatures 2022 !

Pour la septième année consécutive, le fonds de dotation GARANCE MECENAT propose un programme national de Bourses d'Excellence, destiné aux apprentis motivés et méritants qui justifient d'un parcours d'excellence dans leur cycle de formation aux métiers de l'économie de proximité : artisanat ; commerce de proximité ; professions libérales ; professions agricoles ; autres activités indépendantes.

Les candidatures pour le programme des Bourses d'Excellence de GARANCE Mécénat sont désormais ouvertes pour l'édition 2022.

Ce programme s'adresse aux **apprentis de l'économie de proximité** quel que soit le diplôme visé (de CAP à Bac + 5) et sur l'ensemble du territoire, pour les aider à financer leur scolarité et à réaliser leur projet professionnel.

La date limite de réception des candidatures est fixée au **30 avril 2022**. Les candidats retenus seront informés le **13 juin 2022**.

Pour Serge CROUIN, président du Conseil d'Administration de GARANCE Mécénat, « *Nos apprentis d'aujourd'hui sont les forces vives de notre société de demain. La mission de GARANCE Mécénat est de soutenir les jeunes qui ont un projet de vie professionnelle en lien avec l'économie de proximité* ».

Les Bourses d'Excellence sont attribuées au titre de la prochaine année scolaire 2022-2023 pour **financer tout ou partie de la scolarité de l'apprenti**, pour un montant maximum de 3 000€, sous réserve d'une condition d'assiduité et de participation aux examens.

Les apprentis terminant leur parcours de formation en juin 2022 peuvent également candidater au programme des Bourses d'Excellence. Dans ce cas, la bourse attribuée permettra **de financer la recherche du premier emploi ou encore la participation à des concours ou compétitions dans le métier**.

Depuis son lancement en 2016, **136 lauréats** ont bénéficié de ce programme pour un montant de Bourses alloué de **212 000 euros**.

[Pour en savoir plus sur les modalités et le dépôt de candidature, rendez-vous sur le site de GARANCE Mécénat](#)

À propos de GARANCE Mécénat : Créée par GARANCE en 2014, GARANCE Mécénat soutient les projets qui contribuent au dynamisme de l'économie de proximité ; elle accompagne aussi directement les apprentis et les entrepreneurs de l'artisanat, du commerce et des professions libérales. www.garance-mecenas.fr

Contact GARANCE Mécénat

Philippe BOLLECKER
pbollecker@garance-mecenas.fr
06 63 31 55 79

Contact presse GARANCE

Joséphine LEBLANC
jleblanc@garance-mutuelle.fr
06 19 02 38 60

Pourquoi GARANCE s'investit-elle dans l'apprentissage ?

Depuis sa création en **1986**, GARANCE est une mutuelle 100% indépendante, en **épargne, retraite, santé et prévoyance**. Elle n'est rattachée à aucun groupe et est guidée par le seul intérêt de ses adhérents avec qui elle entretient une relation de confiance et de proximité.

Initialement dédiée aux artisans, GARANCE est depuis le 1er janvier 2017 ouverte à tous : indépendants, particuliers et entreprises.

Au service de ses clients, GARANCE défend des valeurs d'engagement, de solidarité et de responsabilité qui se traduisent dans sa raison d'être : **être le partenaire de l'économie de proximité.**

GARANCE est aussi un **acteur économique engagé**. Il tient compte de son impact écologique et sociétal avec une politique RSE affirmée et un **engagement pour l'apprentissage** soutenu également par les actions du **Fonds de dotation GARANCE Mécénat**.

GARANCE a gardé de son histoire un ancrage fort dans le secteur de l'artisanat et plus globalement de l'économie de proximité. Elle soutient de nombreux événements et initiatives en faveur de la valorisation et du rayonnement du secteur et notamment des jeunes qui choisissent cette voix d'excellence.

En 2020, GARANCE a notamment signé un partenariat avec **Worldskills France** pour soutenir la transmission des savoir-faire de l'artisanat et sa reconnaissance dans le monde entier.

À propos de GARANCE : Spécialiste de l'épargne retraite dédiée aux indépendants depuis 35 ans, GARANCE a su innover en proposant des solutions uniques régulièrement primées en épargne, retraite et prévoyance. Partenaire de l'économie de proximité, responsable, solidaire, engagé ; avec près de 270 000 adhérents et 340 000 contrats en portefeuille, GARANCE est une mutuelle ouverte à tous qui s'engage à accompagner ses clients en toutes circonstances. www.garance-mutuelle.fr @GaranceMutuelle